ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée dans le Deuxième District

Portant les numeros municipaux 587 et 559 rue Bourgogne, entre les rues St Louis et Toulouse

L. E. Rabouin vs Mme Matullda Schadeli, femme de Ernest Stoltz et son mari et ledit Ernest Stoltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,200 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaires ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique a la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 25 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Louis Remparts et Toulouse, mesurant trente trois pieds deux pouces de face sur la rue Bourgogne par quatre vingt neuf pieds un pouce, quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Jerome Meunier, avocat pour le plaignant.

22 juin—22 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, sur l'avenue Tulane,

Entre les rues Gayoso et Salcédo

The Barber Asphalt Paving Company vs William S. Hero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,396—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 637, borné par l'avenue Tulane, les rues Gayoso, Salcédo et Gravier, ledit lot est désigné par le No 21 et mesurant vingt huit et huit dixième (28.8) pieds de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléan

E. J. Thilborger et John J. Finney, avocats pour le plaignante.

16 juin—16 21 28—juillet 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc, dans un ilet de terre de valeur du Deuxième District,

Borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, avec les bâtisses et améliorations, etc.

Mme Alvine Teller vs Succession de A. C. Loeper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

La moitié de l'intérêt indivis, les droits de propriété, réclamation et demande à Adolphe C. Loeper appartenant dans et à la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 577 borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant trois cent quatorze pieds [314] quatre pouces [4] et six lignes [6] de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents pieds [300] neuf pouces [9] et six lignes [6] de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre, étant les mêmes plus ou moins comme les mêmes paraîtront plus amplement en se référant à un acte d'hypothèque passé pardevant Emile J. Barnett, notaire, le 21 mai 1897, enregistré dans le Bureau des Hypothèques, Livre 596, folio 305.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignante.

21 juin—21 22 28—juil 5 12 19 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Delia Quigley, veuve de Samuel M. Joyce, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65,299—Division E—Attendu que Edward J Quigley a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Delia Quigley, veuve de Samuel M. Joyce, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. J. Waguespack, avocat.

26 juin 26 30—juil 5

Succession de Andrew Gordon Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,270—Division B — Attendu que Mme Catherine Hutchinson, veuve de Andrew Gordon Downey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew Gordon Downey, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

E. J. Thilborger, avocat.

22 juin—22 26—juil 1

Successions de John H. Ludwigsen et Mme Frances A. Sherman, femme décédée de John H. Ludwigsen, consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,110—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Brewer, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. S. Benedict, avocat.

22 juin—22 26—juil 1

Succession de Annie Teschford, femme décédée de Vincent Rudolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,255—Division E—Attendu que Vincent Rudolph a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Annie Teschford, femme décédée de Vincent Rudolph, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Bart et Kernan, avocats.

19 juin—19 23 26

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence Cottage **Avec Deux Grands Lots**

Rue Prieur, entre La Harpe et Lapeyrouse.

Succession de Louis C. Houseman et Anna Rebecca Bolen, sa femme.

Nos 64,821 et 65,109 consolidés. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 juin 1901, dans l'affaire des successions de Louis C. Houseman et de Anna Rebecca Bolen sa femme; il sera vendu à l'enchère:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges etc. à cela appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 901, borné par les rues Prieur, Laharpe, Lapeyrouse et Johnson, mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue Prieur ou 30 pieds chacun, sur 139 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, commençant à un point de 125 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure des rues Prieur et Lapeyrouse.

Les améliorations comprenant une grande et commode résidence, cottage (No 1565 rue N. Prieur) contenant 6 chambres, chambre à bain etc, hangar dans le fond et dépendances, grande citerne, construite retirée de la rue, barrière en fer etc. Le lot contigu est cultivé et le fond est orné avec de nombreux figuiers pruniers, pêchers et autres arbres fruitiers. Cette propriété pourrait facilement être subdivisée en une résidence double et le lot contigu convenable pour la construction d'une autre maison double.

Conditions—La moitié comptant, et la balance en un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. L'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes pour 1901.

Actes de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant John Bessich. Jr., notaire. Un dépôt de 10 0|0 est exigé au moment de l'adjudication.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 64,391.

Succession d'Ellen Ford, décédée.

JEUDI, 25 JUILLET 1901.

A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières.

No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et agent de Propriétés Foncières—Bureau Bâtisse Hennen No 812 rue Commune—Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession d'Ellen Ford, décédée; dossier No 64,391, ledit ordre daté et signé le 11 juin 1901, et à moi adressé, je procéderai de vendre sur place et à l'heure ci-dessus désigné, un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies privilèges, coutumes, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Camp, St-Joseph et St Charles, désigné par le No trois sur un plan dressé par A. T. Wood, architecte, et déposé comme plan No 58 du livre de plans numéro un, pour référence, en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant plus ou moins vingt six pieds trois pouces de face à la rue Julie sur cent cinq pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot numéro deux et sur l'autre côté par le lot numéro quatre et dans le fond par une allée de onze pieds sept pouces de largeur d'après ledit plan.

Ladite propriété ayant été acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de la succession de Mme Josette Bundy, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1866, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 90, folio 577.

Les améliorations comprenant une résidence en briques à quatre étages, avec vestibules et environ 18 chambres.

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie, St-André et Prytanée et l'avenue St-Charles (autrefois rue Nayadès), et désigné comme lot numéro trois sur un plan fait par H. Moelhausen, voyer, daté le 1er décembre 1846, et déposé pour référence en l'étude d'Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant vingt-sept pieds onze pouces et deux lignes de face à la dite rue Ste-Marie, la même largeur, dans le fond sur cent neuf pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du lot numéro deux et cent neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne de division du lot numéro quatre étant la même propriété acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de Mme Anatine Brooks, d'après l'acte passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 20 décembre 1867.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages retiré de la banquette, et ayant environ 9 chambres, une cour sur la façade et galerie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent, avec l'encanteur de l'adjudication au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu entier de magasin d'épiceries.

Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas,

Epiceries, Vins, Liqueurs, Marchandises en Canettes, Marchandises d'étagères, Installations.

Cheval, Mulet, Wagons, etc.

AUSSI

Le Contenu de la Résidence No 415 rue Soraparu.

Le Lundi 1er Juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — LUNDI, le 1er juillet 1901, à 10:30 heures A. M. sur les lieux, No 415 rue Soraparu et Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier No 64,878 dans l'affaire de la succession de John George Liedelich, à l'enchère publique, il sera vendu:

Le contenu entier de la résidence No 415 rue Soraparu et, de suite après, le contenu entier du magasin d'épiceries Nos 2323 et 2325 rue Tchoupitoulas, consistant en meubles de maison, épiceries, animaux, wagons, installations, etc., d'après inventaire enregistré.

L'épicerie avec son stock entier, installations, clientèle, etc., d'après l'inventaire sera d'abord offert en bloc, comme entier, et s'il n'est pas vendu il sera offert en détail.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

18 juin—18 23 30—juil 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU SIXIEME DISTRICT A L'ENCAN,

A la Nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI 23 JUILLET, 1901. A MIDI.

Interdiction de Christian Thomas.

No 63,367 Cour Civile de District—Division A

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 juin 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 juillet 1901 à midi:

Cinq certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer, daté le 9 avril 1901, dans l'ilet compris entre les rues Octavie, Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavie sur 122 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, excepté le lot 20, lequel forme l'encoignure des rues Octavie et Annonciation, et mesurant 122 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté à la rue Annonciation sur 27 pieds 8 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la portion de crédit, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs respectifs, lesquels billets seront garantis dans leurs paiements par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, et devront porter intérêt au taux de huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement; les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non alienando, confession de jugement, honoraires d'avocats; les acquéreurs devant payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pour les taxes de guerre.;

Actes de vente devant être passés pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse.

J. L. ONORATO, Courtier de propriétés foncières et encanteur.

J. B. Rosser, Jr., 303 rue Baronne, avocat pour la curatrice.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 23

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

7

Propriétés de valeur du Troisième District.

Jeudi le 25 juillet 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 25 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 et signé le 18 juin 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65,167, dans l'affaire de Chas Braun et als vs Ernestine Casteix tutrice, etc., pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Claiborne et Derbigny, et mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny par une profondeur et façade sur la rue Claiborne de 124 pieds 6 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme No 2247 rue Claiborne

2° Deux certains lots de terre connus comme Nos 12 et 13, dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St Antoine, Derbigny et Roman, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; lesdits lots sont contigus; le lot No 12 mesurant 26 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 110 pieds 2 lignes; et le lot No 13 mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur 110, pieds 2 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en deux cottages doubles connus comme Nos 2436, 2438 et 2440 rue Bourbon.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Claiborne et Champs Elysées, lesquels mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, et connus comme lots 6 et 7.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages, connue comme les Nos 1530 et 1532 rue Marigny.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues St Claude, Français, Remparts et Touro, et mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Français par une profondeur et façade sur la rue St Claude de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes désigné par la lettre A.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages et buvette connus comme No 1038 rue Français.

5°. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme lot 3 dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Villeré et Robertson et mesurant 26 pieds 8 pouces de face sur la rue Marigny par une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme No 1423 rue Marigny

6° Un certain lot de terre inoccupé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, connu comme partie du lot No 9 et mesurant 45 pieds 9 pouces de face sur la rue Claiborne, par une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Roman, St-Antoine et Prieur, et mesurant 50 pieds de face à la rue Bourbon par une profondeur et face sur la rue Roman de 110 pieds.

Les améliorations consistant en un cottage en bois, connu comme No 2500 rue Bourbon.

Les mesurages ci-dessus sont tous plus ou moins et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes dues pour 1901, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant M. Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

23 juin—23—juil 7 14 21 25

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan.

No 64,829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représentée par billets de l'acquéreur garantie par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R I. pardevant W. R. Kerr N. P., aux frais de l'acquéreur.

3 juin—3 9 16 23 30—juil 7 11

VENETS A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans— Division E. – No 64,752.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Fonciares, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites à savoir

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'ilet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandhommes, maintenant Dauphine et Craps maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 1|2) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant ——, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente.

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples,

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson,

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédée, Mme Mary Feigner.

Nos 62,016 et 63,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 16 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier, et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, et d'un ordre homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 7 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 19 sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en date du 7 septembre 1900, et mesurant d'après cela M. A. 30 pieds 8 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2, 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18, et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 8 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont des placements excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8 d'après le plan de L. H. Pilié député voyer de ville daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures ou placements payants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, devant être garantis dans leur paiement par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de securité, incluant le pacte de non alienando, confession de jugement sans estimation; les honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert et la livraison des polices d'assurance, etc., et les acquéreurs payant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Joe D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo. W. Flynn, avocat.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 14 16

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple en bois, 3916 rue St-Claude, entre Bartholomew et Jeanne.

JEUDI, LE 11 JUILLET 1901.

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, près de la rue Gravier sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 3 juin 1901, dans l'affaire de la succession d'Anastasie La France, femme de P. A. Cure, dossier No 64,481 à l'enchère publique, il sera offert en vente la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot 16 dans l'ilet No 354 borné par les rues St Claude, Remparts, Jeanne et Bartholomew, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue St Claude par 198 pieds de profondeur. Les améliorations consistant d'une résidence simple contenant 2 chambres, plusieurs arbres fruitiers et citerne dans la cour.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année courante et devant aussi payer pour les timbres du revenu et l'acte de vente.

SMITH & ROSENBERG.

Maxwell J. Smith, Encanteur, Bureau 312 rue Carondelet.

O. B. & S. Sansum et Frank D. Drolla, avocats.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 11

PAR LE CONSTABLE

James Wilson adm. vs John Kelly.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 5,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour de juillet 1901, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir. Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. James B. Rosser, avocat pour le plaignant. 23 juin—29 30—juil 3

VENTES A L'ENCAN.

Ed. J. Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI LE 17 JUILLET

A 11 heures A. M.

SEPT LOTS DE TERRE

Convenables pour une Manufacture ou un Placement Avantageux.

Succession de Michael Murphy.

No 63,987—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR ED. J. VAZ, Encanteur—Bureau 637 rue Carondelet, le MERCREDI, 17 juillet 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 3 juin 1901 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Julie, Rocheblave et Dergenois, désignés par les Nos 3, 4, 5 6, 7 et les lettres C. et D, et mesurant comme suit: Lot 3 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, notaire, daté le 9 mars 1866, mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur irrégulière de à peu près 106 pieds sur la ligne du lot No 4, et 109 pieds sur la ligne du lot No 2. Lot No 4 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 5 mesurant 32 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 8 pouces et 6 lignes dans le fond, 120 pieds de profondeur. Lots 6 et 7 mesurant chacun 32 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond sur une profondeur de 110 pieds, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. Morrel, notaire, daté le 8 juin 1867: le lot désigné par la lettre C mesurant 30 pieds et 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 111 pieds et 1 pouce. Lot D mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 111 pieds 1 pouce de profondeur. Lesdits lots formant partie des lots désignés par les Nos 11, 12 et 13. Sur le lot No 3 est un petit cottage contenant deux chambres, citerne, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus sont bien drainées et entourées.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an, en billets portant 8 0|0 d'intérêt et devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus du prix d'achat, et payer pour les timbres du revenu des E. U. Acte de vente pardevant Jno. B. Fisher, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0|0 comptant a moment de l'adjudication pour lier la vente.

ED. J. VAZ, Encanteur.

W. F. Brewer, avocat.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 1709 et 1711 rue Saratoga, à l'encoignure de la rue Félicité, borné par les rues S. Franklin et Euterpe.

Dans la succession de Mlle Ruth M Miles.

No 64,719—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—JEUDI, le 18 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, où les plans démontre les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 juin 1901, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Euterpe, Franklin, Saratoga et Félicité, et désigné par le No Un sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 20 juillet 1846, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel lot formant l'encoignure des rues Saratoga et Félicité, et mesurant trente huit pieds de face à la rue Saratoga sur quatre vingt dix neuf pieds sept pouces et sept lignes de face à la rue Félicité, et quinze pieds un pouce et six lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprenant un cottage double contenant quatre chambres, citerne, dépendances, etc., de chaque côté.

Conditions— Une moitié ou plus comptant, et la balance payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, avec hypothèque spécial et privilège de vendeur retenu et autres clauses usuelles de sécurité pour garantir la portion de crédit du prix d'achat; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901, et conservant la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale, garantir le prix d'achat et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant George J. Untereiner, notaire.

Cunningham et Cunningham, avocats, Bureau, 312 Godchaux Building.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17 18

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 13 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds, cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds, dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez-de-chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage deux au rez-de-chaussé, allée cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidation de comptes ouverts et jugements.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 11 juillet 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières. 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la liquidation de C. B. Slack Coal Company, Limited, No 64,321 du dossier de ladite Cour.

1° Un lot de comptes ouverts.

2° Trois jugements.

Le tout d'après la liste enregistré au bureau du receveur, No 149 rue Carondelet.

Conditions—comptant.

27 juin—27—juil 4 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI le 23 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté le 17 juin 1901, et rendu dans la succession de Blanche Beebe. No 64,145 du dossier de ladite cour les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles et Polymnie et le Chemin Félicité, et mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Carondelet sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan tiré par Edgar Pilié, architecte, le 3 mars 1882.

Conditions, Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente, incluant les timbres de l'internale revenue pardevant W. F. Brewer, Esq., N. P. aux frais de l'acquéreur.

Friedrichs & Redersheimer,

George G. Friedrichs, encanteur,

Nos 832 et 834, rue Commune.

20 juin—20 30—juil 7 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

DÉSIRABLE

Propriété pour magasin et résidence

Dans le Cinquième District.

Le magasin et résidence productif, Encoignure des avenues Brooklyn et Slidell.

Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn.

L'agréable cottage seul. No 307 rue Diane.

—ET LA—

Résidence en bois à deux étages, No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Têche.

Dans l'affaire de Caroline I. Schnell et als vs la mineure Edna Addis.

No 63,995—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832 et 834 rue Commune—MARDI, le 2 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte, le 7 mai 1901, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, et signé par lui en cour ouverte le 23 mai 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci dessous décrites, à savoir:

1° La résidence et emplacement pour affaires bien située avec 2 étages dans le fond, Nos 734 et 736 avenue Brooklyn, à l'encoignure de l'avenue Slidell distribuées en un grand magasin avec appartements pour résidence, hangar, citernes, grande cour, etc.

2° Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn, contigu, contenant 4 chambres, hangar, citernes, etc. Les dites deux propriétés ci-dessus sont plus complètement décrites ensemble, comme suit, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet borné par l'avenue Brooklyn, (anciennement rue Madison) l'avenue Slidell, (anciennement rue Jackson), et l'avenue Opelousas, (anciennement rue Market), et Têche (anciennement rue Monroe) lesquels dits lots de terre, mesurant comme suit à savoir: lot A mesurant 74 pieds 8 pouces, 5 lignes de face à l'avenue Brooklyn sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, et façade à l'avenue Slidell.

Lot B mesurant 42 pieds 6 pouces de face à l'avenue Brooklyn, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, le tout d'après le plan fait par John F. Brown, voyer, architecte, daté le 21 juillet 1886. Les améliorations sur ledit lot B étant connues par les numéros municipaux 724 et 726 avenue Brooklyn. Lesdits lots de terre sont composés des deux lots originaux Nos 21 et 22 de l'ilet No 37 dans le Bourg Duvergé, sur la rive droite du fleuve Mississipi, maintenant Cinquième District de cette ville, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt daté le 10 septembre 1846, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195 du livre de plans 3 bis, lesquels dits lots formant l'encoignure de l'avenue Slidell [autrefois rue Jackson] et l'avenue Brooklyn [autrefois rue Madison] et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Slidell sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

3° Le joli cottage simple No 307 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Têche, plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 307 rue Diane et tous les voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant sans aucune exception situé, se trouvant et étant dans Burg MacDonogh, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi désigné par le numéro deux de l'ilet Numéro 19 compris entre les rues Diane (autrefois rue Decatur) De Armas et Teche, (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn [autrefois rue Madison] sur un plan dressé par E. H. Springbett, voyer, le 3 juin 1839 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue Diane (autrefois Decatur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No 1 et de l'autre côté par le lot No 3.

4° L'agréable résidence en bois à deux étages No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Têche, plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro 315 rue Diane, droits, voies et privilèges à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville dans McDonoghville, ledit lot est désigné par le numéro 4 de l'ilet No 19, borné par les rues Diane [autrefois Decatur], De Armas et Têche (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn [autrefois rue Madison] et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Diane sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ledit lot est le même lot qui est désigné par le No 4 sur le plan en ceci d'abord décrit et mesurant là-dessus, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Diane sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, garantie par liens du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, les dits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement. Les acquéreurs assumant les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

James B. Rosser, Hugh S. Suthon, Frank Zengel, avocats.

1er juin—1 9 18 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 2 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 mai 1901, et rendu dans la succession de Margaret Vahl, née McCormack, No 64,755, du dossier de ladite cour, les propriétés foncières décrites ci dessous à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Soraparu, Rousseau et Philip, et désigné comme lot No 1 de l'ilet No 27 et mesurant 33' 5" de face à la rue Soraparu par 159' 10" 3"' entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente. Acte de vente comprenant les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Michael Griffin, Esq., aux frais de l'acquéreur.

FRIEDERICHS & REDERSHEIMER, Encanteurs,

Bureaux, No 832 rue Commune.

1 juin—1 9 18 25—juil 2

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU.

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

—ET—

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.......... [illegible]

Six mois.......... [illegible]

Quatre mois.......... [illegible]

S'abonner à la semaine, avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,